

# NOUVEAU CERCLE ARCACHONNAIS



195 Boulevard de la plage 33120 ARCACHON

Site internet : [arcachon.club.ffbridge.fr](http://arcachon.club.ffbridge.fr)

Tél : 05 56 83 78 46

## SAISON 2023/2024

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du N.C.A tenue le 14 juin 2024

**Membres présents** : ALUOME Évelyne, GONZALEZ Antonio, GRÉMAUD Marie-Joëlle, GUIRAUDON Bernard, GUIRAUDON Nathalie, HANRARD Christine, NOËL Bertrand, PEAUDECERF Gilles, PINET Jérôme, RENEVEY Véronique, RENEVEY Paul,

**Membres excusés** : CARON Émilie, CAZALAS Catherine, LEGENDRE Régis.

En date du 14 juin 2024 à 18h15 le conseil d'administration de l'association du NCA s'est réuni sous la présidence de Bernard GUIRAUDON.

L'ordre du jour prévoit :

- Bilan de la Fête du Club
- Tarifs des prestations de la saison 2024-2025
- Poste de trésorier
- 3 jours d'Arcachon
- Questions diverses

En raison de la présence de 4 membres invités par la section Poker Stéphane BOISSON, Nathalie PLESTAN (responsable du bar), Thomas SIMON et Jean-Marie X (nom inconnu), la réunion débute par le les 2° et 3° points de l'ordre du jour.

## **Tarifs des prestations de la saison 2024-2025**

- **Cotisation versée par chaque joueur**

En 2023-2024, la section bridge a vu le prix des tournois nettement augmenté (environ 30%). Par contre pour les sections Poker et Échecs, les tarifs n'ont pas bougé.

En conséquence, Bernard propose une augmentation des cotisations des sections Échecs et Poker de 5 €.

Pour la section Poker, Nathalie PLESTAN fait valoir que les tarifs des boissons a nettement augmenté en 2023-2024. Jérôme PINET fait valoir également que toutes les recettes du bar et les bénéfices de la section sont reversées au NCA. En contre-partie, aucune demande de prise en charge de frais exceptionnels (T shirts, frais de déplacement) n'a été acceptée par le NCA.

Bernard rappelle que le NCA est un club dans des locaux privés, avec donc des charges lourdes et qu'il est impératif de parvenir à un équilibre financier. Par ailleurs, aucun déplacement de joueurs n'est pris en charge par le NCA, quelle que soit la section. Et les joueurs des autres sections paient leur licence en plus de leur cotisation, ce qui n'est pas le cas pour la section Poker.

Une partie des bénéfices remis au NCA a permis de constituer progressivement une « provision » à la disposition de la section Poker. Cette provision est gérée par Émilie CARON. Cette provision n'existait pas au début de la saison 2023-2024.

Proposition de Bernard :

- Section Bridge : tarifs inchangés sauf pour la ½ saison : augmentation de 5 €
- Section Échecs : augmentation de 5 € de la cotisation
- Section Poker : augmentation de 5 € de la cotisation

Vote : 0 contre, 3 abstentions (J PINET, V RENEVEY, P RENEVEY), 8 pour. Proposition adoptée.

- **Tarifs du bar**

Bernard propose que seul le tarif du café et du thé soit augmenté de 20 ctes. Paul RENEVEY fait valoir qu'un café revient à environ 20 ctes, et qu'un problème de rendu de monnaie se posera.

Vote : 6 contre (P RENEVEY, V RENEVEY, G PEAUDECERF, E ALUOME, J PINET, B NOËL), 2 abstentions (MJ GRÉMAUD, C HANRARD). Proposition rejetée.

- **Manifestations organisées par la section Poker**

En 2023-2024, un « Summer » si possible le samedi 17 août : N GUIRAUDON doit regarder le planning des réservations de la salle et donnera une réponse rapide à J PINET. Il faudra par ailleurs prévenir la section Échecs que la salle sera exceptionnellement indisponible pour eux.

En 2025-2026, la section Poker aimerait fêter ses 20 ans par une grande fête au Tir au Vol. J PINET a déjà approché la Mairie qui lui a répondu que la salle ne pouvait être réservée plus d'une fois par an par le NCA. Bernard invite J PINET à proposer très vite des dates, si possible « hors saison », car la salle est très demandée et doit se réserver environ 18 mois à l'avance. C'est le NCA qui doit faire la demande à la Mairie, et Bernard demandera une 2<sup>e</sup> réservation exceptionnelle en 2025.

### **Poste de trésorier**

Gilles PEAUDECERF arrive en fin de mandat et ne souhaite pas renouveler sa candidature. Ce poste demande des compétences réelles en comptabilité liées aux activités variées du club (location de salle, emploi d'une salariée, etc).

Un appel à candidature est lancé. Le candidat devra être élu lors de l'Assemblée Générale.

*A 19h15 , les membres de la section Poker quittent la salle, les points suivants ne concernant que la section Bridge.*

### **Bilan de la Fête du Club**

La Fête du Club s'est déroulée le jeudi 30 mai et n'a réuni que 11 tables, le déficit s'élève à 200 €. C'est un vrai souci et des propositions jaillissent : diminuer le montant/le nombre des lots, proposer un déjeuner suivi du tournoi, proposer une fête gratuite où chacun apporte quelque chose (le club offrant l'apéritif), ....

Il est proposé qu'une « commission animation » se réunisse et propose à un prochain CA une nouvelle formule. Cette commission pourrait réunir Paul et Véronique RENEVEY, Antonio GONZALEZ, Évelyne ALUOME et d'autres volontaires.

### **3 jours d'Arcachon**

Cette manifestation se déroulera les 7 , 8, 9 octobre au Tir au Vol.

Bernard a rencontré nos 3 sponsors habituels et attend les réponses définitives.

Nathalie organisera la préparation des repas avec les membres de la commission « repas buffets ».

Paul rappelle que pour que cette manifestation soit réussie et attire des joueurs « hors Bassin », il faut déjà qu'elle soit festive et rassemble de nombreux joueurs du Bassin. Il est important de retrouver l'esprit des « 3 jours de l'amitié », et pour cela de se fédérer avec les

clubs du Pyla et de Gujan. Pour un partage de l'organisation, des coûts et des éventuels bénéfices.

Bernard rappelle que ces dernières années, hors sponsors, la manifestation était déficitaire

Avant de rencontrer les responsables de ces 2 clubs, il faut bien réfléchir aux avantages et inconvénients pour eux, et préparer la rencontre.

### **Questions diverses**

- ✓ Monitorat et Arbitrage : Ces 2 équipes se sont étoffées. Félicitations à Jeanine VAVASSEUR et Antonio GONZALEZ qui ont réussi l'examen de monitorat. Félicitations à Christine HANRARD qui a réussi l'examen d'arbitrage.
- ✓ Système de chauffage et climatisation : nous avons un premier devis qui se monte à 13000 €. Le système sera changé dès qu'un des 2 appareils tombera en panne. Pas de Prime Rénov pour les associations !

Prochain CA : date à déterminer

Fin du CA à 20h40.

Le Président

Bernard GUIRAUDON

La secrétaire

Christine HANRARD

PJ : Tarif des prestations NCA